



**MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
MARCHE A BONS DE COMMANDES**

**P.A.T.A.
POINT-A-TEMPS-AUTOMATIQUE
PROGRAMMES 2016 – 2017 – 2018 – 2019**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

V.16.05.02.T

MAI 2016

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification du pouvoir adjudicateur :

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND ARMAGNAC – 14 allée Julien Laudet
32800 EAUZE

Téléphone : 05 62 08 78 22 - Fax : 05 62 08 46 82.

Autorité compétente du pouvoir adjudicateur : Monsieur DUPRONT Didier

Objet du marché :

Intitulé attribué au marché : P.A.T.A. – Point-A-Temps-Automatique - programmes 2016 - 2017 – 2018 – 2019

Nature du marché : Exécution

Description du marché :

Forme du marché : Marché à bons de commandes

Montant maximum pour la période initiale : 135 000 € H.T.

Allotissement : Il n'est pas prévu de découpage en lots car les prestations peuvent être réalisées en continu sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Grand Armagnac

Classification CPV : 45233141-9 - Travaux d'entretien routier.

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées.

Reconductions : Durée de la période initiale : de la notification du marché au 31 décembre 2016,

Nombre de périodes de reconduction : 3

Durée en mois de chaque période de reconduction : 12 mois

Caractéristiques principales :

Caractéristiques principales des prestations à réaliser : La consultation concerne la fourniture, le transport et la mise en œuvre des matériaux destinés à la rénovation et l'entretien de la voirie de la Communauté de Communes du Grand Armagnac pour les prestations suivantes :

- Réparation de chaussée au Point A Temps Automatique (P.A.T.A.)
- Préparation de la chaussée à l'enrobé à froid

Adresse d'exécution :

Communes de la Communauté de Communes du Grand Armagnac.

Quantités :

Maximum de commandes période initiale : 135 000 en euros HT,
Maximum de commande par période reconduite : 135 000 en euros HT.

Conditions relatives au marché :

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Les modalités de financement sont les suivantes : Autofinancement

Les travaux sont réglés par acomptes mensuels.

Délai maximum de paiement : 30 jours à date de réception de la facture.

Procédure :

Mode de passation : Marché à procédure adaptée (ouvert) selon l'article 27 du CMP–
Marché à bons de commandes selon l'article 78 du CMP

Justifications à produire en phase candidatures :

- Lettre de candidature (DC1)
- Déclaration du candidat (DC2)
- Copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 44 du CMP
- Renseignements relatifs à la nationalité du candidat
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffres d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour risques professionnels

- Production par le candidat de documents justifiant de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

Justifications à produire en phase offres :

- Acte d'engagement
- Bordereau des prix unitaires
- CCAP
- CCTP
- Détail Estimatif
- Un planning prévisionnel des travaux pour les quantités définies dans le détail estimatif
- Un mémoire technique détaillé des prestations proposées dans le cadre du CCTP ci-joint permettant de détailler la valeur technique de l'offre;

Critères d'attribution :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue selon les critères d'attribution suivants :

- Prix des prestations : le critère prix sera apprécié au vu du bordereau des prix unitaires valorisé selon les besoins prévisionnels du maître d'ouvrage : **70 %**
- Le délai d'exécution au regard du planning prévisionnel: **10 %**
- Qualité des interventions au vue d'un mémoire technique : **20 %**

Date limite de réception des offres : jeudi 30 juin 2016 à 12 h 00

Délai de validité des offres : 90 jours

Pour retirer un dossier de consultation et demander des renseignements complémentaires, contacter :

Didier GABRIEL ou Thierry DUPRAT au 05.62.08.78.22 – dgs@grand-armagnac.fr ou dst@grand-armagnac.fr .

Le dossier complet peut être consulté ou téléchargé sur le profil acheteur de la Communauté de Communes achatpublic.com et sur www.grand-armagnac.fr

Conditions de remise des candidatures ou des offres :

Obligation d'envoi des offres par pli postal en recommandé avec accusé de réception.

Possibilité de remise des plis au service destinataire contre récépissé

Date d'envoi du présent avis : 31 mai 2016